GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

« L'Art d'Accéder à l'Emploi » : unir emploi et culture sur le territoire

Dossier de presse

Paris — 12.11.2026

France Travail

Édito



© Jeanne Accorsini / Ministère de la Culture / Sipa Press

Le lien entre politiques de l'emploi et politiques culturelles n'est pas celui qu'on conçoit le plus spontanément. Pourtant, culture et travail sont intrinsèquement liés : le travail est un acte éminemment culturel, la culture donne sens au monde et nous permet de penser le travail. Le travail comme la culture sont essentiels à nos vies, à notre équilibre et à nos projets.

C'est cette intuition qui a encouragé France Travail à concevoir « L'Art d'Accéder à l'Emploi » en 2021 dans la région Hauts-de-France, en partenariat avec la Direction régionale des affaires culturelles, pour faire de la culture un véritable moteur de retour à l'emploi.

La culture possède la capacité de restaurer la confiance, de valoriser des compétences souvent invisibilisées, de donner des capacités d'agir et d'ouvrir des perspectives nouvelles. Elle constitue en cela un vecteur fondamental d'insertion, d'émancipation et d'affirmation de soi. Le succès des premières expériences de « L'Art d'Accéder à l'Emploi » en témoigne : 60% des bénéficiaires retrouvent un emploi et plus de 80% affirment avoir repris confiance.

Cette réussite serait impossible sans l'implication des structures et professionnels de la culture. Chaque jour, réseaux de la création ou de la lecture publique, institutions patrimoniales, artistes et professionnels travaillent à garantir la participation de tous les habitants à la vie culturelle. Ils font vivre une culture synonyme de cohésion et de vitalité des territoires.

Cet engagement quotidien pour la citoyenneté et les droits culturels repose pour beaucoup sur l'expertise des professionnels de la médiation, ces architectes du lien

social que je veux saluer. Leur savoir-faire permet un dialogue exigeant avec l'ensemble des partenaires et l'émergence de dispositifs aussi innovants que « L'Art d'Accéder à l'Emploi ».

Depuis 2021, tous ces réseaux ont répondu présents pour accompagner la démarche ambitieuse de France Travail. Nous franchissons aujourd'hui une étape décisive : en signant cette convention, le ministère de la Culture s'engage pleinement aux côtés du service public de l'emploi et des entreprises pour garantir le déploiement national et le renforcement de « L'Art d'Accéder à l'Emploi ».

Par la mobilisation de l'ensemble de ses services, le ministère se tient avec détermination au côté des acteurs et réseaux culturels qui contribuent à faire vivre notre ambition commune et affirme une fois encore que la culture est un ferment de la cohésion sociale, un moteur de la vitalité économique, un pilier de la démocratie indissociable de la dignité humaine.

Catherine Pégard
Ministre de la Culture



© Ministères sociaux / DICOM / Seba / Sipa Press

L'emploi est l'un des premiers leviers d'émancipation, d'autonomie et de dignité. Notre responsabilité est de permettre à chacun de trouver sa place dans le monde du travail, quels que soient son âge, son parcours ou les difficultés rencontrées.

Nous le savons, retrouver un emploi après une longue période d'inactivité n'est pas toujours simple. La confiance peut s'éroder et certains finissent par douter de leurs capacités. Pourtant, notre pays regorge de talents et nos entreprises ont besoin de recruter. Notre devoir est de créer les conditions de leur rencontre.

C'est tout le sens du dispositif « L'Art d'Accéder à l'Emploi ». En mobilisant la culture et la pratique artistique, il permet à des chercheurs d'emploi de reprendre confiance, de révéler leurs compétences et de rencontrer autrement les entreprises, au-delà du CV.

Et cette méthode fonctionne. Depuis janvier 2025, 5 000 chercheurs d'emploi ont été accompagnés, 81 % des participants ont été remobilisés dans leur parcours et six sur dix retrouvent un emploi dans les douze mois.

Avec la signature de cette convention, nous voulons aller plus loin, avec l'objectif de déployer 800 actions par an dès 2027, dans tous les territoires.

Je crois profondément que pour progresser vers le plein emploi, nous devons mobiliser toutes les énergies et faire preuve de pragmatisme. C'est en associant le service public de l'emploi, les entreprises et les acteurs de la culture que nous pourrons ouvrir de nouvelles perspectives à ceux qui en ont le plus besoin.

Car derrière chaque retour à l'emploi, il y a une confiance retrouvée, une autonomie reconquise et un avenir qui s'ouvre

Jean-Pierre Farandou
Ministre du Travail et des Solidarités



©Alexis Anice

À Denain, dans les Hauts-de-France, un orchestre éphémère réunit des femmes et des hommes en recherche d'emploi. Au premier rang, des chefs d'entreprise et des recruteurs. Ils ne lisent ni CV ni lettres de motivation : ils écoutent des personnes. Voilà l'esprit de L'Art d'Accéder à l'Emploi : **ce que le CV ne dit pas, l'art le révèle**.

La France n'a jamais autant travaillé qu'en 2026, et pourtant tout le monde n'en profite pas : jeunes, seniors, allocataires du RSA restent trop souvent à l'écart. Car nous ne sommes pas tous égaux face à la recherche d'emploi : au fil des refus, la confiance s'effrite, et il faut d'abord se relever pour pouvoir rebondir. Dans le même temps, malgré un contexte économique difficile, 44% des entreprises peinent encore à recruter. D'un côté des talents, de l'autre des besoins : notre rôle est de les faire se rencontrer. Pour y parvenir, France Travail se transforme en profondeur. Notre méthode, c'est le pilotage par l'impact : nous ne comptons plus les actions menées, nous regardons ce qu'elles changent réellement pour le retour à l'emploi. Nous testons, nous mesurons, et quand ça fonctionne, nous déployons.

L'Art d'Accéder à l'Emploi en est la meilleure illustration. Imaginée par France Travail Hauts-de France et née au Louvre-Lens en 2021, l'idée est simple : déplacer la rencontre entre candidats et employeurs dans un lieu culturel. Pendant quelques semaines, un groupe de chercheurs d'emploi s'approprie un lieu, s'initie à une pratique artistique, réalise un projet, puis le présente devant des entreprises, le tout co-animé par un médiateur culturel et un conseiller France Travail. On y travaille la voix, l'écoute, la confiance en soi : on se redresse d'abord, on convainc ensuite, et on révèle ce qu'un CV ne dit pas. Les résultats sont là : depuis janvier 2025, 5 000 chercheurs d'emploi accompagnés avec 300 structures culturelles partenaires, 8 participants sur 10 qui sont relancés dans une dynamique de retour à l'emploi, et 6 sur 10 qui retrouvent un emploi dans les 12 mois.

Alors nous voulons aller plus loin. Notre ambition : 800 actions par an dès 2027, dans tous les territoires, avec la même exigence de mesurer ce qui fonctionne. Nous voulons

que chaque musée, chaque théâtre, chaque médiathèque puisse devenir un lieu où se préparent les recrutements de demain. Pour les entreprises, c'est un terrain d'essai pour recruter autrement et valoriser leur marque employeur. Pour les lieux culturels, c'est une façon de faire vivre leur mission auprès de nouveaux publics, qui reviennent ensuite avec leurs proches. Demain, nous voulons que la rencontre entre la culture et l'entreprise devienne un réflexe.

Je remercie le ministère de la Culture, avec qui nous signons cette convention, ainsi que les structures culturelles, les entreprises et les équipes de France Travail qui font vivre ce dispositif. Ensemble, nous continuerons à tester, à mesurer et à ouvrir de nouvelles voies vers l'emploi.

Thibaut Guilluy
Directeur général de France Travail

Sommaire

1. L'ART D'ACCÉDER À L'EMPLOI 11

A. Un dispositif innovant au service des personnes éloignées de l'emploi 11

B. Les objectifs et les enjeux du dispostif 12

C. Des résultats probants 13

2. TROIS EXEMPLES CONCRETS 14

A. En Hauts-de-France 14

B. En Guyane 16

C. En Île-de-France 17

3. LA CONVENTION-CADRE 19

A. Au croisement des politiques de l'emploi et culturelles, un partenariat au service de la cohésion sociale 19

B. Les engagements partagés 20

C. Les modalités 21

1. L'Art d'Accéder à l'Emploi

A. Un dispositif innovant au service des personnes éloignées de l'emploi

Forte de la conviction que l'art et la culture sont de formidables leviers de développement personnel et des facteurs essentiels de résilience sociale et de reconquête de l'estime de soi, la direction régionale Hauts-de-France de Pôle Emploi (désormais France Travail Hauts-de-France) lance en 2016 une expérimentation en collaboration avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Hauts-de-France.

Il s'agit de remobiliser les chercheurs d'emploi les plus fragiles en leur proposant de participer à des ateliers artistiques au sein de structures culturelles partenaires, en particulier le musée du Louvre-Lens, engagé dès l'origine dans la mise en œuvre de l'expérimentation. Cette expérience permet aux chercheurs d'emploi de s'exprimer dans un autre cadre, de reprendre confiance et de témoigner de compétences qui n'avaient pu être valorisées ailleurs. Des employeurs volontaires, ayant un besoin de recrutement, assistent à la restitution du parcours culturel.

Le succès de l'expérimentation conduit en 2021 à la création formelle du dispositif « L'Art d'Accéder à l'Emploi », toujours dans la région Hauts-de-France. Le cercle des partenaires culturels s'élargit : musées, théâtres, médiathèques, conservatoires, associations culturelles s'impliquent et permettent la réalisation de 290 actions sur l'ensemble de la région au profit de 2 800 chercheurs d'emploi.

Constatant un taux de retour à l'emploi significatif, la satisfaction partagée des bénéficiaires, des recruteurs et des partenaires, la Direction générale de France Travail acte un essaimage national du dispositif en 2025, avec le soutien du ministère de la Culture.

Ainsi, depuis le 30 avril 2026 et par décision du conseil d'administration de France Travail, le dispositif « L'Art d'Accéder à l'Emploi » est inscrit dans l'offre de service de France Travail. Cette évolution confirme une conviction : l'art n'est pas seulement un moyen d'expression. Il est un véritable levier d'inclusion, de confiance et de transformation.

B. Les objectifs et les enjeux du dispositif

À l'instar du dispositif « Du Stade Vers l'Emploi », créé par France Travail et qui vise à faire se rencontrer des chercheurs d'emploi et des recruteurs à travers la pratique sportive, le dispositif « L'Art d'Accéder à l'Emploi » s'inscrit dans une démarche de « recruter autrement », impulsée par France Travail Pro. Il s'agit de renouveler le regard porté par l'ensemble des acteurs sur le recrutement et ses modalités, de faire un pas de côté au bénéfice tant des chercheurs d'emploi que des recruteurs.

Pour les chercheurs d'emploi les plus vulnérables, l'objectif est de redonner confiance, de restaurer l'estime de soi et d'encourager la résilience, en modifiant les contextes de recrutement et les modalités d'accompagnement. Cette démarche permet de lutter contre le chômage de longue durée et toutes les formes d'exclusion que peut entraîner un éloignement prolongé de l'emploi.

Du côté des recruteurs, dans un contexte parfois de tension sur certains recrutements, cette nouvelle approche permet d'identifier autrement des compétences, de découvrir de nouveaux talents et d'installer un rapport de confiance qui sécurise les parcours d'embauche.

Le dispositif encourage par ailleurs une dynamique de partenariats et de réseaux à l'échelle territoriale, pour un travail au plus près des réalités sociales, en connaissance des bassins d'emploi et des enjeux économiques, ce qui contribue plus globalement à la vitalité des territoires.

Cette animation territoriale est aussi, avec « L'Art d'Accéder à l'Emploi », une contribution à la vie culturelle des territoires. Le dispositif favorise l'interconnaissance entre entreprises et acteurs culturels et permet d'établir des liens partenariaux qui peuvent se prolonger à travers d'autres projets communs.

Les actions « L'Art d'Accéder à l'Emploi » permettent enfin à des habitants, qui souvent ne se sentent pas légitimes à le faire, de franchir le seuil de lieux culturels de proximité. Elles participent en cela pleinement de la politique de démocratisation culturelle, portée par le ministère de la Culture et incarnée au quotidien par l'engagement des réseaux culturels en faveur de la participation de tous à la vie culturelle, de l'insertion et de la cohésion sociale.

C. Des résultats probants

Dans les Hauts-de-France, berceau du dispositif et à l'initiative de l'expérimentation, le taux de satisfaction des participants s'avère très positif :

- 89% des bénéficiaires de l'action sont satisfaits. Ils citent notamment comme principaux bénéfices la prise de parole en public, la découverte des compétences et capacités, le travail sur la confiance en soi et l'approche originale de la recherche d'emploi ;
- 100% des structures culturelles partenaires se disent très ou plutôt satisfaites du dispositif ;
- 86% des conseillers France Travail se disent très ou plutôt satisfaits du dispositif.

Par ailleurs, une évaluation nationale d'impact a été réalisée et les résultats confirment l'efficacité du dispositif, qui profite majoritairement à des chercheurs d'emploi présentant des vulnérabilités socio-économiques, notamment des bénéficiaires du RSA, des habitants des quartiers prioritaire de la politique de la ville (QPV), des publics en situation de handicap, des chercheurs d'emploi de longue durée, des jeunes de moins de 25 ans, des séniors...

Les chiffres clés au niveau national
(source : France Travail)

Depuis janvier 2025 :

- **5 000** chercheurs d'emploi accompagnés ;
- **500** actions menées partout en France, y compris dans les territoires ultramarins ;
- **300** structures culturelles partenaires ;
- **81 %** des participants relancés dans une dynamique de retour à l'emploi ;
- **6** participants sur **10** retrouvent un emploi dans les 12 mois.

2. Trois exemples concrets

Le parcours proposé à chaque chercheur d'emploi bénéficiaire consiste en une session séquencée en quatre temps et la durée moyenne de chaque atelier est de trois heures.

Chacune des sessions se déroule sur une durée standard de 4 à 8 semaines au sein des structures culturelles du territoire concerné (établissements patrimoniaux, lieux de création et de diffusion artistique, médiathèques etc. ; entités publiques ou associatives).
Elle regroupe en moyenne 10 à 15 personnes de façon à favoriser la dynamique de groupe et à faciliter la réalisation et l'appropriation du projet culturel. Les ateliers, dont l'axe pédagogique essentiel est celui de l'intermédiation et du soin de la relation, sont co-animés par un professionnel de la culture et par un conseiller France Travail.

Ce parcours ainsi codifié se conclut nécessairement par une restitution des participants en présence de représentants d'entreprises ou du monde économique.

A. En Hauts-de-France

« Faire bonne impression » 2026 (28 septembre-2 novembre)
Action organisée par l'agence France Travail Lens Gare et le musée du Louvre Lens, en partenariat avec les Hauts-de-France

- **Le projet :**

Les participants ont été amenés à se présenter et mettre en valeur leurs compétences et qualités au travers d'une gravure personnalisée, qu'ils ont élaborée au fil des ateliers et ont présenté aux employeurs et mécènes mobilisés lors de la session de restitution du 2 novembre 2026 au Louvre-Lens. Ils ont ainsi travaillé sur leur qualités et atouts, leur présentation orale, leur reprise de confiance.

- **Le déroulement :**

Les ateliers, proposés à un groupe de 10 chercheurs d'emploi du bassin lensois identifiés comme public prioritaire par l'agence France Travail (jeunes, séniors, chercheurs d'emploi longue durée, chercheurs d'emploi en situation de handicap…) ont été conçus par Guillaume Fraszczak (médiateur culturel au Louvre-Lens), Pascaline Legrand (psychologue du travail à France Travail) et Sarah d'Haeyer (artiste).

- **Au Louvre-Lens**

Plusieurs séquences ont été consacrées, dans un premier temps à la visite du musée, au choix et à la présentation libre d'une œuvre de la Galerie du temps faisant écho au parcours de chacun d'entre eux, au métier recherché, et aux qualités développées dans leurs expériences professionnelles. Les participants ont ensuite été initiés aux techniques de gravure sur gomme et de monotype. Ils ont pu élaborer leur propre gravure en valorisant au travers de ce cheminement leurs compétences et qualités.

- **En agence France Travail (sans l'intervention du musée)**

Cette autre séquence a eu pour objectifs d'échanger et de travailler plus spécifiquement sur le CV, sur le profil de compétences et les démarches d'emploi. Elle a également visé à la présentation de chacun des projets dans la perspective de la restitution et à la préparation aux entretiens avec les employeurs. Ce second temps a permis d'insister sur l'importance de la présentation orale (posture, prise de parole en public).

- **Les partenaires et les entreprises** :

Lors de la restitution, chaque participant a présenté la gravure réalisée au cours des ateliers, avant un temps d'échange et de courts entretiens avec les entreprises suivantes : Optipri, SAPI, KIVI, Académie de l'hospitalité, Intermarché, Vintage Mood, Latte&co, Studio Atrebates et Au bonheur des livres.

Les participants ont pu également échanger avec les mécènes conviés par le musée.

“

Pascaline Legrand, psychologue du travail
« En un mot ce qui caractérise l'Art d'Accéder à l'Emploi c'est « évolution ». On voit les gens se transformer, c'est bluffant. Ce dispositif amène les participants à prendre conscience de leur valeur. »

“

Linda, chercheuse d'emploi et participante à l'action « Faire bonne impression »
« Cette action m'a permis de sortir de ma zone de confort. Je suis ravie car j'ai rencontré des entreprises que je ne connaissais pas. Et certaines m'ont proposé des immersions. »

“

Juliette Barthélémy, directrice de la médiation au Louvre-Lens
« La culture est une ressource et les lieux de culture des refuges. On peut y puiser de la beauté, de l'inspiration, de la force… Le dispositif « L'Art d'Accéder à l'Emploi » est la possibilité d'ajouter cet outil-ressource dans le bagage personnel de chaque demandeur d'emploi. Et on peut lui faire confiance, il saura aller le chercher quand il en aura besoin. »

“

Jean-Baptiste Crépy, directeur Territoire Artois-Douaisis
« En tant qu'acteur local, notre partenariat avec le Louvre-Lens est important car c'est un site accessible à tous ; nos collaborateurs vivent sur le territoire et viennent au Louvre-Lens. On sait que derrière un CV, il y a des hommes et des femmes avec des compétences, des savoir-être et des valeurs. En tant qu'employeur c'est cela que je regarde. L'Art d'Accéder à l'Emploi montre l'importance de ces savoir-être. »

B. En Guyane :

« Insertion socio-professionnelle par les arts visuels et le cinéma », 2025
Action organisée par France Travail Guyane et la Direction des affaires culturelles de Guyane avec l'association « Les pas mêlés »

- **Le projet :**

Les participants ont été invités à se réapproprier leur image, leur voix, leur posture en mobilisant les techniques de l'audiovisuel. Le projet a été conçu et mené par Marvin Yamb de l'association « Les pas mêlés », un tiers-lieu portant des actions artistiques et culturelles.

- **Les ateliers :**

Ils se sont articulés autour de trois piliers : le casting, l'acting et la direction d'acteur. Le casting, tout d'abord, comme une métaphore puissante de l'entretien d'embauche : se présenter, convaincre, incarner son potentiel. L'acting, ensuite, pour apprendre à valoriser ses qualités, à habiter pleinement sa singularité, à oser se montrer tel que l'on est. Et enfin, la direction d'acteur, qui consiste à guider, à encourager, à comprendre l'autre dans ce qu'il a d'unique, afin qu'il puisse donner le meilleur de lui-même.

- **Les partenaires :**

Le projet a impliqué, au-delà de l'association « Les pas mêlés », KAÏROS, structure d'insertion sociale et professionnelle et le CAARUD Relais Drogue Solidarité (RDS).

Il s'inscrit dans un engagement plus large de France Travail et de la DAC Guyane pour le développement de « L'Art d'Accéder à l'Emploi » avec le Centre de développement chorégraphique national (CDCN) de la Guyane Touka Danses, le Théâtre de l'Entonnoir ou encore avec l'association Latitude Cirque.

Marvin Yamb, directeur artistique de l'association « Les pas mêlés »
« Pour l'association Les pas mêlés, « L'Art d'Accéder à l'Emploi » est un outil indispensable à notre démarche d'insertion par l'art : la présence d'artistes et de professionnels de la culture aux côtés des chercheurs d'emploi permet de construire un lien de confiance, la sensation d'être écouté, de révéler des capacités et de développer des compétences, notamment grâce au casting cinéma, qui travaille la prise de parole et la présentation de soi en parallèle avec l'entretien d'embauche. Cette approche aide les participants à prendre conscience de leur valeur et à adopter une posture assurée face à un employeur : comprendre ses besoins, mettre en valeur leurs compétences et montrer qu'ils peuvent incarner la solution concrète. Nous croyons en la pérennisation de ce dispositif novateur. »

C. En Île-de-France

« Les sons de la planète », 2025 et 2026
Action réalisée avec l'agence France Travail Colombes et la Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France, le musée départemental Albert Kahn, en lien avec l'association « Les Zuluberlus »

- **Le projet :**

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large de création du futur kit de médiation sensible du musée, conçu avec les habitants des Quartiers prioritaires de la politique de la ville des Hauts-de-Seine. L'objectif est de proposer une approche sensible des collections des Archives de la Planète en invitant les participants à traduire des images historiques en expériences sensorielles. Les bénéficiaires du dispositif ont contribué au volet sonore, en réalisant des compositions collectives mêlant voix, instruments et sons numériques.

- **Les ateliers :**

À partir d'images des Archives de la Planète (missions au Japon et au Bénin), les participants étaient invités à exprimer leurs ressentis puis à les transformer en créations sonores : rythmes, bruitages, textes et compositions musicales collectives. Les chercheurs d'emploi ont plus particulièrement travaillé sur la création de boucles sonores originales mêlant voix, instruments et composition numérique.

- **Les artistes impliqués :**

« Les Zuluberlus », association culturelle implantée à Colombes depuis les années 1990, accompagnent différents publics à travers des projets musicaux et participatifs. Ils ont conçu et animé les ateliers de création sonore aux côtés du musée.

- **Le bilan :**

En 2025, les participants ont particulièrement apprécié, outre le travail collectif et les échanges entre personnes aux parcours variés, la découverte du musée et d'un processus créatif original. Le plaisir d'avoir créé ensemble malgré l'absence de liens préalables et d'avoir porté un regard nouveau sur les images, la culture et sur eux-mêmes leur a apporté un réel gain de confiance.

“

Selya, chercheuse d'emploi et participante
« On peut parfois se retrouver seule face à la recherche d'emploi et là, le fait d'échanger avec des personnes qui sont dans la même situation, ça créé du lien. J'ai eu un entretien juste avant la fin du dispositif et j'ai pu appliquer les conseils que nous avons eus. J'étais totalement confiante. »

“

Fatima, gérante de l'entreprise Team Aide
« Je pense que le dispositif de L'Art d'Accéder à l'Emploi peut donner une chance aux personnes qui sont isolées, qui n'ont pas confiance en elles, car j'ai bien vu qu'il y avait eu un avant et un après. »

De nombreux événements déjà répertoriés en région

Ces exemples témoignent de la dynamique d'essaimage national engagée dès 2025, et valorisée le 2 novembre 2026, avec 13 événements en région permettant de restituer les ateliers débutés depuis plusieurs mois.

Auvergne Rhône Alpes
Lyon, à la Maison de la Danse
L'Art d'Accéder à l'Emploi
Avec la compagnie « Antiquarks »

Bourgogne Franche Comté
Dijon, à la Vapeur
Slam ton parcours
Avec l'association « Binbadoum »

Bretagne
Noyal sur Vilaine, à l'Intervalle
L'art de convaincre
Avec la compagnie « Les échappées du bal »

Corse
Ghisonaccia
Arti scontri
Avec la médiathèque de Ghisonaccia

Grand Est
Chaumont, à l'atelier Canopé 52
Concours d'éloquence
Avec l'association « Initiales »

Hauts de France
Lens
Faire une bonne impression
Avec le musée du Louvre Lens

Ile de France
Boulogne-Billancourt
Les sons de la planète
Avec le musée Albert-Kahn (12 novembre)

Martinique
Le Lamentin, aux Tropiques Atrium, scène nationale
La voix par la voie
Avec l'Office de la Culture du Lamentin

Nouvelle Aquitaine
Bordeaux, à la Direction régionale des affaires culturelles
Le chant des possibles
Avec l'association « Ricochet Sonore »

Normandie
Rouen, à la salle des États de l'Historial Jeanne d'Arc
L'empreinte de ma trajectoire
Avec le CDN de Normandie-Rouen

Occitanie
Nîmes, à l'espace culturel Frida Kahlo
Le temps d'une escale
Avec le NegPos Centre d'Art et de photographie

Provence-Alpes-Côte d'Azur
Avignon, à la FabricA
De la scène à l'emploi
Avec le Festival d'Avignon

Pays de la Loire
Laval, au 6PAR4, Scène de musiques actuelles
1er acte
Avec « Improvisaction »

3. La convention-cadre

A. Au croisement des politiques de l'emploi et culturelles, un partenariat au service de la cohésion sociale

« L'Art d'Accéder à l'Emploi » a ainsi su démontrer qu'une approche renouvelée de la culture, de la relation à l'art, la rencontre décomplexée avec les œuvres, les artistes et les professionnels de la culture, ou encore l'appropriation des lieux de culture et des institutions culturelles, constituent un puissant levier d'insertion professionnelle et citoyenne pour celles et ceux qui sont éloignés de l'emploi.

Cette approche renouvelée est précisément celle que défend le ministère de la Culture, en soutenant les initiatives en faveur de l'égale possibilité pour chacun de construire son propre parcours culturel, dans tous les contextes, et notamment professionnel. Il s'agit bien sûr de favoriser l'accès et la participation active des chercheurs d'emploi comme des salariés à l'offre et à la vie culturelle, mais aussi de promouvoir la culture comme un levier incontournable d'insertion sociale et d'émancipation, ayant toute sa place dans la pratique professionnelle.

Une telle démarche offre également l'opportunité de valoriser davantage les métiers de la culture : aucune de ces initiatives ne seraient possible sans l'expertise des acteurs culturels, et notamment celle des métiers de la médiation. Plus largement, les structures culturelles sont également des entreprises, fortes de métiers et de filières professionnelles parfois méconnus, et constituant des gisements d'emplois au-delà de leur seule fonction artistique et culturelle.

Ainsi, « L'Art d'Accéder à l'Emploi » incarne très concrètement les points de convergence entre politiques publiques en faveur de l'emploi et politiques culturelles et la façon dont elles peuvent s'articuler pour favoriser la cohésion sociale. C'est pourquoi le ministère de la Culture et France Travail, en accord avec le ministère du Travail et des Solidarités, souhaitent s'engager, autour du déploiement national de « L'Art d'Accéder à l'Emploi », dans un partenariat stratégique, qui pourra ouvrir la voie à d'autres déclinaisons opérationnelles.

Cette coopération inscrite dans la durée visera notamment à démontrer par des réalisations concrètes que le travail et la culture, facteurs d'émancipation, de citoyenneté et de cohésion sociale, sont intrinsèquement liés et que les politiques dans ces domaines gagnent à travailler leur complémentarité et leur articulation.
La convention-cadre signée le 12 novembre 2026 par la ministre de la Culture et le directeur général de France Travail constitue une nouvelle étape essentielle de ce partenariat fructueux.

En structurant encore davantage la collaboration entre services du ministère de la Culture et des équipes de France Travail, il s'agit de créer les conditions favorables à un déploiement national ambitieux, en accompagnant l'ensemble des acteurs impliqués sur tout le territoire.

B. Les engagements partagés

Les deux parties pourront s'appuyer sur des principes partagés déjà à l'œuvre :

- Une double désacralisation, pour une double inclusion : professionnelle et culturelle

Ce programme dédramatise le rapport et la relation à l'art et à la culture tout en apaisant la relation avec l'entreprise et en levant les freins à l'embauche. Il valorise également les structures culturelles comme de véritables viviers d'emplois méconnus.

- Un dispositif stimulant l'emploi artistique et culturel

Plaçant la culture au cœur d'un projet de retour à l'emploi, « L'Art d'Accéder à l'Emploi » mobilise les compétences des professionnels de la culture dans toute leur diversité et stimule l'emploi culturel au cœur des territoires.

- Les chercheurs d'emploi comme publics de la culture à part entière

Levant simultanément les barrières à l'embauche et les freins à l'accès à la culture, « L'Art d'Accéder à l'Emploi » vient affirmer que les chercheurs d'emploi sont aussi des publics à part entière de la culture, des citoyens et des habitants dont le droit à la culture et les droits culturels doivent être respectés.

C. Les modalités

Afin de garantir la réussite du déploiement progressif du dispositif « L'Art d'Accéder à l'Emploi » à l'échelle du territoire national, la convention pose le cadre d'une procédure simplifiée et encourage une coopération renforcée.

Elle définit un mode opératoire s'appuyant sur l'appel à projets « L'Art d'Accéder à l'Emploi » lancé par France Travail le 12 novembre 2026 pour des actions en 2027.

Elle priorise l'ancrage territorial de la coopération en encourageant le développement de relations partenariales étroites entre les Directions régionales des affaires culturelles, les Missions aux affaires culturelles et les antennes régionales de France Travail.

Les opérateurs nationaux sous tutelle du ministère de la Culture souhaitant s'inscrire dans ce partenariat afin de développer des actions en direction des chercheurs d'emploi pourront conclure une convention particulière avec France Travail en déclinaison de cette convention-cadre.

Un comité de pilotage national se tiendra au moins une fois par an pour veiller à la bonne coordination et au suivi de l'ensemble des actions menées conjointement dans le cadre de cette convention. Ces rendez-vous annuels permettront le cas échéant de proposer des adaptations ou des évolutions du dispositif, au regard des bilans qui seront régulièrement établis.

Services presse

Ministère de la Culture
Délégation à l'information et
à la communication
01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr

France Travail
Jennifer Reglain
07 77 28 15 46
jennifer.reglain@francetravail.fr
Benjamin Chamblain
06 43 13 70 63
benjamin.chamblain@francetravail.fr

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité